

DÉCLARATION DE VACANCES 2023

I - MEMBRES TITULAIRES

Sections

• Productions végétales	:	1 place
• Forêts et filière bois	:	2 places
• Elevage	:	3 places
• Sciences humaines et sociales	:	4 places
• Sciences de la vie	:	2 places
• Environnement et territoires	:	2 places
• Alimentation humaine	:	2 places
• Agrofournitures	:	3 places
• Economie et politique	:	2 places

II - MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS : 2 places

III – MEMBRES CORRESPONDANTS

Sections

• Productions végétales	:	3 places
• Forêts et filière bois	:	3 places
• Elevage	:	4 places
• Sciences humaines et sociales	:	3 places
• Interactions milieux-êtres vivants	:	2 places
• Science de la vie	:	3 places
• Environnement et territoires	:	1 place
• Alimentation humaine	:	2 places
• Économie et politique	:	4 places

IV - CORRESPONDANTS ASSOCIÉS ÉTRANGERS : 4 places

Paris, le 25 janvier 2023